

Perspectives de décloisonnement des échanges méditerranéens

Jean-François Drevet

Consultant, ancien fonctionnaire de la Commission européenne (Belgique)

Quelles possibilités ?

Des changements substantiels sont possibles, eu égard aux facteurs d'augmentation de la production et des échanges. Les possibilités de croissance de la production de produits méditerranéens (vigne, oliviers, fruits et légumes) seraient élevées :

- compte tenu des techniques culturales actuelles ;
- des progrès techniques qui sont encore possibles ;
- des possibilités d'extension de l'irrigation dans les régions les mieux alimentées en eau (Turquie, pays de la mer Noire).

Si les besoins en importation de produits continentaux des PSEM peuvent être estimés avec de bonnes probabilités, c'est beaucoup plus incertain pour les produits méditerranéens :

- ils n'augmentent plus depuis longtemps dans l'UE à 15 ;
- ils s'accroissent au rythme d'augmentation de la population (1.5 à 2%) et de l'urbanisation (3 à 5%/an) sur les marchés intérieurs des PSEM pour autant que la production locale puisse y trouver sa place ;
- on observe une augmentation de la demande en produits méditerranéens en Europe centrale et dans l'ex-URSS en fonction de l'amélioration du niveau de vie et de l'intensification de leurs échanges, dans le cadre du développement de l'économie de marché (en partant de niveaux de consommation assez bas : agrumes fruits et légumes hors saison etc..).

Les effets potentiels de nouvelles adhésions (Roumanie et Bulgarie, Turquie)

Compte tenu de l'importance des aides communautaires, peut-on faire l'hypothèse que les pays candidats prendront une grande partie de la marge de croissance de la production méditerranéenne ?

L'élargissement de 2004 ne pouvait pas avoir un impact important (seulement deux pays méditerranéens de petite taille, Chypre et Malte et pas de dimension méditerranéenne dans l'agriculture des nouveaux membres d'Europe centrale).

- La Roumanie et la Bulgarie seront prochainement (2007 ou au plus tard 2008) intégrées à l'UE et bénéficieront progressivement des stimulants de la PAC : ils ne sont qu'en partie méditerranéens, mais peuvent devenir des concurrents compte tenu du bas coût de leur main d'œuvre et de leurs ressources en eau et d'un potentiel mal utilisé encore important (vigne).

- La Turquie a un potentiel plus important encore et une certaine expérience de l'économie de marché (l'agriculture était encore récemment très réglementée). La date de son adhésion n'est pas prévisible, mais pourrait intervenir à partir de 2014. son potentiel est élevé : des superficies importantes à mettre en culture, et notamment un potentiel irrigable (Çukurova, Cilicie antique), hauts bassin du Tigre et de l'Euphrate en cours d'aménagement avec le projet GAP et une main d'œuvre agricole jeune (différence majeure avec les pays d'Europe centrale, où l'âge élevé des agriculteurs a fortement réduit la marge de croissance) et encore bon marché.

L'existence de ces potentialités n'implique pas qu'elles seront exploitées. On avait fait des estimations très optimistes des capacités de croissance de l'agriculture au début des années 1980 qui avaient terrifiées les agriculteurs français et ne se sont pas vérifiées, en raison du blocage d'une partie des aides (viticulture, huile d'olive) de l'âge moyen élevé des agriculteurs espagnols.

Un certain nombre de pays tiers (Géorgie, Azerbaïdjan, Ukraine, Moldavie) pourraient également augmenter leur production agricole de type méditerranéen (mais la démographie de leur population agricole ne devrait pas en faire des concurrents très actifs sur l'exportation et ils ne sont pas près de recevoir des aides communautaires pour cela).

L'agriculture méditerranéenne est aussi appelée à être concurrencée de manière croissante par des pays d'outre mer sur certains produits (fruits de Nouvelle Zélande, vins du Chili), du fait de la libéralisation des échanges agricoles au niveau mondial (elle n'est pas très rapide, mais se fait quand même et est précédée par des baisses des coûts de transport qui mettent sur le marché européen des produits de pays très lointains).

Au total, on peut estimer qu'une marge de croissance est utilisable. Mais sera-t-elle exploitée ?

Des facteurs limitants nombreux

Le scénario d'une intensification de la concurrence est-il inévitable ? Il rencontre un certain nombre d'obstacles, physiques, économiques et institutionnels.

- Les obstacles physiques
 - ⇒ l'eau : plusieurs PSEM font face à la pénurie et devront décider de ne plus affecter une part aussi importante des ressources en eau à l'agriculture, compte tenu des besoins des activités de service (tourisme) et de la croissance de la population urbaine ;
 - ⇒ Les terres : dans certains pays, l'urbanisation, qui s'étend sur les plaines, fait reculer la superficie irriguées (*voir le rapport 2005 du Plan Bleu*).

Ainsi, le potentiel de croissance réelle de la production n'est peut être pas aussi important qu'on le croit.

- Les obstacles économiques

La présence à l'exportation de nombreux PSEM (Maroc, Egypte) sera réduite par l'augmentation de la capacité d'absorption de leurs marchés intérieurs. Si la production augmente malgré tout, une grande partie de l'excédent pourrait être consommée sur place par les habitants (ou les touristes).

- Les obstacles institutionnels

L'expérience du renouvellement des accords d'association UE/PSEM au cours de la période récente ne plaide pas en faveur de concessions commerciales très étendues. Elles se heurtent à une forte résistance des pays méditerranéens de l'UE (qui défendent leur agriculture avec l'appui des gestionnaires de la PAC au niveau communautaire) et même des autres quand leurs intérêts sont jugés menacés (on se souvient peut-être du veto néerlandais à l'augmentation du contingent de fleurs coupées en faveur de l'Égypte).

Si la négociation s'effectue dans le même cadre institutionnel que dans le passé (pays par pays avec une vigilance extrême des experts agricoles du Conseil), on peut s'attendre à des résultats limités qui n'offriront pas une grande latitude à des déplacements des parts de marché. Paradoxalement, alors que les enjeux ne sont pas immenses, la résistance à l'ouverture des marchés est très forte.

Elle pourrait se réduire avec d'autres techniques de négociation, notamment si on abordait le problème de manière multilatérale avec des objectifs d'ouverture établis à l'avance.

Conclusion

Les tendances lourdes, notamment celles qui sont identifiées dans le rapport du Plan Bleu sont déjà à l'œuvre. Les transformations du « paysage commercial » peuvent entraîner des changements importants, mais ils seront progressifs et en grande partie prévisibles, même si on ne connaîtra les dates qu'assez tardivement (adhésion de la Turquie). Si le processus d'ouverture des marchés s'effectue, comme c'est probable, suivant un calendrier propre à chaque PSEM, il ne devrait pas entraîner de perturbation majeure.

Les ruptures éventuelles proviendraient de facteurs externes à l'agriculture (pénurie d'eau, crise environnementale) plutôt que de l'évolution des marchés.